

Procès-verbal de la commission recherche : séance du 18 avril 2019

Ordre du jour :

- 1) Validation du PV de la CR du 28 mars 2019
- 2) Soutien DGRI/IEA au montage projets ERC starting/consolidator
- 3) Chantier Science ouverte / libre accès des publications (suite informations CDUR 26 mars et CR 28 mars) prochaines étapes :
 - mise en place d'un groupe de travail,
 - discussion sur l'utilisation de HAL pour la mise à jour du critère publications du modèle d'allocations et du calendrier de la prochaine mise à jour.
- 4) information délégation CNRS
- 5) Questions diverses : projets UBM AAP EUR et Emergence IDEX 2019

Etaient présents : Benoit E, Boutouille F, Cadiou F, Camarade H, collignon B, Laurand V, Manes gallo MC, Tauzin I, Florenchie A, Guilliot N, Nercam N.

Etaient représentés : Antolin P, Bessart-Banquy O, Calas B, Etxepare R, Darnis P, Amarin S, Touton I, Delrey M

Ouverture de la séance à 14h15

F Boutouille informe que le point initialement prévu « Information projet pôle arts (association avec écoles d'art et d'architecture, PIA campus des métiers) », ne sera pas abordé du fait de l'absence de Mme Velasco-Graciet qui a été retenue sur un autre dossier important et d'actualité. F Boutouille adresse pour son compte des excuses.

- 1) Adoption du PV de la CR du 23 mars

Nicolas Guilliot demande une correction sur l'orthographe de son nom. Un conseiller explique son abstention (absence lors de la réunion précédente) .

Adopté à l'unanimité.

- 2) Information ministère au montage de projets ERC starting/consolidator

F Boutouille informe que MM Oliver Bouin, directeur du réseau des Instituts d'Etudes Avancées, et Jacques Dubucs, directeur scientifique SHS à la DGRI, sont venus à UBM le 26 mars pour présenter le projet du ministère devant stimuler la participation de la France aux projets ERC en SHS. Cette démarche part du constat que la France accuse un retard de résultats au total des lauréats ERC observés en Europe et en particulier en SHS dans les catégories « starting grant » (PhD de moins de 7 ans) et « consolidator grant » (PhD entre 7 et 12 ans). Dans la catégorie StG, entre 2007 et 2018, la France héberge seulement 7,1 % des projets en SHS (contre 13 et 15% dans les panels LS: Life Sciences et PE : Physique Sciences and Engineering) ; alors que dans la catégorie CoG c'est 5.9% (contre 14,8 et 14.2 %).

L'étude, qui analyse aussi la répartition des lauréats SHS en France par institution d'accueil des lauréats des StG et des CoG, montre que UBM fait partie des 3 universités qui depuis 2007 ayant un lauréat starting grant. F Boutouille rappelle que l'effet levier du Labex pleinement joué, à la fois comme facteur d'attraction attirer de lauréat (Alberto Dalla Rosa, Ausonius, StG) ou pour accompagner les candidats à l'ERC (Marie-Pierre Chauffray, Ausonius, StG). Il précise que pour le ministère, c'est aussi bien en raison de ces résultats que du volontarisme de l'établissement sur ces projets, que le ministère a choisi UBM pour tester son projet de soutien et d'accompagnement. F Boutouille présente les trois objectifs complémentaires de l'initiative pilote

- **soutenir la cartographie et la structuration du jeune potentiel de recherche au sein des établissements** afin de mieux identifier les plus prometteurs et les amener à court/moyen terme au niveau qu'exige la forte concurrence du programme ERC ;
- **conseiller les candidats aux appels « Starting » et « Consolidator »** en matière de rédaction scientifique du projet, de préparation des budgets, des actions de valorisation et de suivi de projet ;
- **faire monter en compétence les ingénieurs de projets au sein des établissements** d'enseignement supérieur et de recherche pour renforcer leur capacité d'action et leur autonomie.

F Boutouille présente les modalités d'actions de l'initiative pilote de l'ERC SHS du ministère :

- **Intensifier le soutien au ciblage des candidats et à la préparation en amont des potentiels de recherche** (établissement d'une base de données des candidats potentiels – IUF, Labex, ANR, MSC, mobilité, ...).
- **Renforcer les soutiens personnalisés des candidats** (au moins six mois avant la date de dépôt) – *brainstorming sessions*, présentation du projet à des (anciens) membres des panels SHS « Starting » et « Consolidator » ainsi qu'à des lauréats ERC SHS.
- **Appui des dispositifs existants et/ou en développement** dans les établissements et au plan national (PCN ERC, dispositifs sur les sites et/ou dans les établissements, Tremplin ERC de l'ANR).
- **Mise en réseau au niveau national** des ingénieurs de projet des établissements et sur les sites.

F Boutouille présente la feuille de route attendue par le ministère. Le dispositif repose sur une sélection attentive des candidats :

- a) Les enseignants-chercheurs candidats sont **pré-identifiés par les établissements**. Les dossiers complets sont envoyés à la cellule d'accompagnement ERC SHS. Le dossier doit comprendre :
 - un CV détaillé avec liste complète de publications,

- une lettre d'engagement de l'enseignant-chercheur à préparer une candidature ERC,
 - un pré-projet scientifique (5 pages).
- b) Les dossiers présentant les meilleures chances de succès sont **retenus par la cellule d'accompagnement** (qui s'appuie le cas échéant sur des avis de pairs extérieurs). Les autres sont écartés en portant des recommandations en matière de renforcement du profil du candidat (participation/direction de projets européens/ internationaux, publications, mobilité internationale, etc.).
- c) **Les établissements s'engagent à accompagner les candidats retenus avec un soutien *ad hoc*** (décharge partielle d'enseignement, soutien à la mobilité, etc.)

F Boutoulle précise que le choix des candidats est de la responsabilité de l'établissement : sélection attentive des candidats au regard des documents demandés (CV, pré-projets, engagement à déposer)

F Boutoulle rappelle que l'engagement du ministère doit être assorti d'un engagement de l'établissement à accompagner les candidats, ce que UBM fait déjà depuis 2016 avec les modulations de service pour la préparation aux projets de recherche (5x 32 h, 2016-2018), transformées en 2 CRCT spécifiques (2018 et 2019). L'idée serait de concentrer les moyens sur les ERC StG et Cog en plus des ANR et ERC (sans distinction) qui sont déjà faits.

Le calendrier de mise en œuvre proposé par le ministère, calé sur la date de dépôt des premiers StG (octobre 2019), est contraint. Aussi la date limite du dépôt des dossiers de candidatures au dispositif d'accompagnement est fixé le 30 avril. C'est pourquoi l'initiative a déjà été présentée aux DU et aux candidats potentiels pouvant rentrer dans les critères d'éligibilité des ERC strating et consolidator.

Après discussion avec les DU, la présidence d'UBM a fait le choix d'accepter de participer à cette initiative.

Le calendrier demandé à mettre en œuvre par UBM est le suivant :

Première vague

Dépôt de dossiers de pré-projets: 30 avril 2019

Sélection des dossiers: 20 juin 2019

Préparation candidatures « Starting »: 25 juin => mi-octobre 2019

Préparation candidatures « Consolidator »: 25 juin 2019 => février 2020

Dépôt des candidatures « Starting »: octobre 2019

Dépôt des candidatures »Consolidator «: février 2020

Deuxième vague

Dépôt de dossiers de pré-projets: fin février 2020

Sélection des dossiers: mi-avril 2020

Préparation candidatures « Starting »: mi-avril => mi-octobre 2020

Préparation candidatures « Consolidator »: mi-avril => février 2021

Dépôt des candidatures « Starting »: octobre 2020

Dépôt des candidatures »Consolidator «: février 2021

Au vu du calendrier, les actions mise en œuvre sont les suivantes :

26 mars : réunion UBM Jacques Dubucs (Dir. scient. SHS DGRI) et Olivier Bouin (directeur réseau fondation IEA) + CDUR

semaine 1er avril : enquête par DR sur les projets déposés lors de divers AMI et AAP et pouvant être valorisés (émergence, AMI UBM, EUR, EP ..) + remontées DRH des candidats potentiels (thèse après 2007) et post-docs

10 avril : Appel à manifestation d'intérêt pour un accompagnement renforcé à la soumission d'une candidature à l'AAP Starting/ Consolidator de l'European Research Council (ERC) à **25 EC (CoG, thèse 2007-2011)** et **19 EC (StG)** + appels ciblés sur candidat.e.s à fort potentiel

18 avril : 6 candidat.e.s déclarés volontaires

19 avril : réunion d'information des candidat.e.s déclarés

Envoi des dossiers de pré-projets à O. Bouin : 30 avril 2019

Les candidats ayant exprimé leur intérêt pour bénéficier du dispositif d'accompagnement sont : **Michael Stambolis-Ruhstorfer (StG)** Remi Castets (CoG) , Marlène Dulaurans (StG), M Demazeux (CoG), Mélanie Bourdaa (CoG), Mme Montero

Des questions sont posées sur la possibilité d'étendre le vivier auprès des jeunes docteurs qui ont un très bon CV et qui ne sont pas actuellement dans des programmes de recherche (comme Matilde Lerenard, thèse soutenue en 2016, ou Isabelle Galichon). F Boutouille doit se renseigner auprès du ministère sur cette population.

On note que les candidats potentiels n'ont pas répondu à l'appel de l'établissement sur les CRCT ciblés en 2018. Il y a peut-être un défaut d'information et de connaissance du dispositif CRCT dédié à cette activité et / ou peut-être une confusion avec les délégations du CNRS dont les attendus sont différentes. Il conviendra de mieux articuler le calendrier du pré-projet avec celui des CRCT. Aussi, pour l'année prochaine devons nous solliciter en amont les unités pour identifier les docteurs potentiellement intéressants pour cette action car cette année le calendrier contraint ne l'a pas permis de manière optimale.

3) Chantier science ouverte / libre accès des publications

F Boutouille rappelle les engagements de l'établissement sur l'objectif de Science ouverte et de libre accès des publications scientifiques, dont il a été question lors des CR de 4 décembre 2017 et 8 février 2018 et qui a donné lieu à la signature de l'appel de Jussieu. UBM avait en cela anticipé le plan science ouverte de F. Vidal de juillet 2018, prévoyant l'obligation de publication en accès ouvert des articles et livres issus de recherches financées sur fonds publics et le soutien à l'archive ouverte nationale HAL. Il souhaite mettre en place un groupe de travail qui abordera les différents thèmes et actions de ce projet, l'objectif étant de proposer l'adoption d'une déclaration politique à la rentrée 2019. En effet, les seuls engagements pris par UBM en la matière ne concernent que les points de l'appel de Jussieu. Or il y a matière à adopter une déclaration adaptée aux particularités d'UBM :

- pour mieux communiquer sur ces enjeux ;
- pour mieux valoriser les dossiers de candidature aux AAP ANR, ERC et d'autres AAP du PIA où il est demandé de prendre des engagements de libre accès des publications issues de la recherche ;

- pour tenir compte de l'expérience acquise depuis deux ans par UBM (choix de l'archive ouverte HAL en attendant l'AOI de site, mise en œuvre des ressources RH d'accompagnement, moyens incitatifs via la PSE , comme le soutien aux projets AAP région, EP, UBM devant prévoir le libre accès, ou les manifestations scientifiques et publications devant prévoir le libre accès) ;
- pour prendre en compte la nécessité de faire concilier libre accès et modèle économique de l'édition scientifique.
- pour valoriser les alternatives aux outils de mesure bibliométriques sur l'évaluation des publication scientifique

F Boutouille présente les données obtenues pour le RAP 2018 de l'établissement. Celui-ci montre qu'il y a une différence de pratique et d'appréhension entre les UR de l'outil HAL. Un travail de cohérence et de coordination reste à faire. Le différentiel entre UR s'explique en partie par le renfort RH dont certaines unités ont bénéficié, notamment celles faisant partie du LabEx qui étaient contraintes par l'évaluation de fin de programme. Ainsi la mise à niveau entre équipes semble indispensable. Cela passe par une prise de conscience commune de l'importance du travail de visibilité collective dont bénéficieront, à leur tour, tous les cas individuels.

Il faut aussi repenser l'organisation et le lien annuaire de l'établissement et Hal car ils ont des objectifs différents. Il faut les recentrer sur leurs objectifs et intérêts afin de les rendre plus efficaces et pertinents dans leur utilisation.

F Boutouille aborde la mise à jour des critères utilisées pour le calcul de la dotation des unités de recherche qui utilisent, entre autre, les indicateurs « taille » (lié aux personnels et donc à l'annuaire) et « dynamisme » (lié aux publications). Le calcul de ce dernier critère reposant actuellement sur les retours des collègues, sous forme de listes déclaratives, à leurs DU (charge à ces derniers et à la directrice de la direction de la recherche de les normer selon la typologie attendue et d'en faire un total), il serait plus économe et plus équitable entre UR, que ce travail de collecte s'appuie sur HAL, à la condition que toutes les UR soient sur le même niveau d'intégration des données. L'établissement peut en effet s'engager à accompagner et dégager des moyens pour permettre de mettre en œuvre cet objectif, compte tenu de ce la CR du 21 février n'a pas prévu de consommer l'ensemble des moyens initialement prévus pour le co-financement des revues scientifiques.

F Boutouille propose que la mise à jour du critère « dynamisme » dans le modèle d'allocation des unités, initialement prévu pour septembre 2019, soit reportée à 2020 en cohérence avec l'utilisation des nouveaux outils, qui pourra être mobilisé dans l'optique de l'évaluation de la fin du contrat. Cela permettra de mieux accompagner l'ensemble des EC, de mieux former les UR qui ne le sont pas encore et de les sensibiliser à la problématique de l'importance de la visibilité numérique. Les élus approuvent cette proposition et mettent l'accent pour certains d'entre eux sur le besoin de communication de cette action vis-à-vis de la communauté et de formation des enseignants-chercheurs. Il faudra dépasser le cadre de la CR et de la CDUR.

F Boutouille présente les moyens qui peuvent être mobilisés pour cette activité ainsi que le dispositif prévu : action en concertation avec le SCD pour l'accompagnement et la formation des enseignants-chercheurs et faire de Hal pour activité facile et facilitatrice de dépôt.

A cet effet, F Boutouille inscrit les travaux qui seront faits dans le groupe de travail sollicité. Il serait intéressant d'asseoir une stratégie et sur les engagements de UBM en matière du plan sciences ouvertes et des enjeux de la biodiversité. Ainsi F Boutouille sollicite les collègues pour travailler sur ce texte programmatique et stratégique en la matière.

Parmi les membres présents : Mmes Manes-Gallo, Tauzin, et Florenchie se déclarent intéressées.

Les unités doivent être toutes sur le même niveau de connaissances et d'intégration dans l'outil HAL..

Il est demandé de rediscuter les critères de l'indicateur « dynamisme » : colloque et AP pour une prochaine CR.

Question mise au vote :

Report de la mise à jour du critère « dynamisme » dans sa composante publication à l'année 2020 pour le BI 2021 avec utilisation de HAL.

Report de la mise à jour du critère « dynamisme » dans ses composantes colloques et AP à l'année 2019 pour le BI 2020

Adoption : à l'unanimité

4) Information sur les délégations CNRS

Les demandes de délégation au CNRS des collègues suivants ont été acceptées : Christophe Bouton (SHP, 1 an), Béatrice Collignon (0.5, Passages), J. France (1 an, Ausonius), Ch.-F. Mathis (1 an, CEMMC/CRH), Sandrine Lavaud (1 an, Ausonius), Takaaki Shochi (1 an, CLEE-ERSAAB/ Labri)

5) Informations diverses

F Boutouille présente les différents résultats ou actions de UBM en réponse à des appels à projets.

- Deux projets d'EUR ont été préparés et déposés dans le cadre de l'AAP PIA 3 Ecoles universitaires de recherche (2^e vague non Index) : PIMS et HumAn

HumAn : Bordeaux Humanities Graduate Program in Anticipation Studies (Porteur S Landi, SPH)

PIMS : Ecole Universitaire Individus Plurilingues, Sociétés Multilingues (porteur R Etxepare, IKER)

Ces deux projets ont reçu un très bon accueil des tutelles, des partenaires ainsi que de la région

Concernant le projet PIMS, il est fait remarquer que Ameriber aurait toute sa place dans ce projet.

F Boutouille présente aussi les projets qui ont été déposés à l'AP Emergence 2019

Pauline BEAUCE – CLARE

The Lab 18-21 : Théâtres et Lieux du spectacle vivant à Bordeaux 18e-21e siècles : réalité et virtualité des espaces de loisirs urbains

Nayra VACAFLOR – MICA

FAMILY ESCAPE : L'escape game un nouvel outil de recherche pour l'éducation aux médias numériques des familles

Françoise POULET – CLARE

Le Compliment (XVIIe-XVIIIe siècle)

Viviane ALBENGA - CLARE

IDEEFEMEDIA : Les appropriations des idées féministes chez les étudiant.e.s : le rôle des réseaux sociaux, des médias et des consommations culturelles

Steeves DEMAZEUX – SPH

Philo-CINAPs : Philosophy of Clinics In Neuroscience And Psychiatry

Céline BARRAL – TELEM

HEL(p)M : Horizons de l'Essai Littéraire polémique dans le Monde

Tan Ying CHOU – TELEM

LITCHINET : Littérature chinoise moderne au prisme des humanités numériques

Omar FERTAT- TELEM

Orient/Occident : Connections, transversalité et entre-deux

F Boutoulle rapporte les résultats de l'APP region sur les colloques. Les 9 projets ont été suivis par la région à hauteur de 18500€

Fin de la séance 16h24

Fait à Pessac, le 18 avril 2019.

La présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.